



MAISON DEPARTEMENTALE
DE RETRAITE DE VILLECANTE

1277, rue Roger Ollivier
45370 – DRY

☎ 02.38.45.70.85
☎ 02.38.45.61.35

e-mail : direction@mdr-villecante.fr

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Lundi 17 septembre 2018

COMPTE RENDU

==--==--==--==--==--==--==--==--==

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni le lundi 17 septembre 2018, à 16h30, dans la salle des réunions de la Maison de Retraite.

Etaient présents :

Mme CAPET Liliane, représentante des résidents
M. GATELIER Martial, représentant des résidents
Mme JAHIER Marie Anne, représentante des résidents suppléant
Mme LERAY, représentante des familles
M. LEBRAULT, administrateur
Mme GRIVEAU, représentante du personnel
M. SIMION, directeur
Mme BODINIER, attaché d'administration Hospitalière
Mme MALARD, Cadre de Santé
Melle CHARRIER, psychologue
Mme JAOUEN, Cadre de Santé
Melle NEVEU Lucie, animatrice

Excusés :

Mme GABORIT, administrateur
Mme MANARANCHE Lysiane, représentante des résidents suppléant
Mme PEREZ Elise, représentante des résidents suppléant
M. VILPOU, représentant des familles

ORDRE DU JOUR

1. Organisation des prochaines élections du Conseil de la Vie Sociale
2. Questions diverses des résidents et des familles

M. SIMION présente Lucie NEVEU à l'ensemble des personnes présentes. Elle nous a rejoint le lundi 03 septembre et a pris ses fonctions comme deuxième animatrice. M. SIMION rappelle les problèmes rencontrés, au sein de l'équipe et des attentes qui étaient les siennes sur le travail attendu et les besoins des résidents. Il a donc avancé le recrutement qui était prévu normalement au début de l'année 2019. Trois candidats ont postulé, deux se sont présentés et un concours a été organisé, se composant de deux épreuves. La première épreuve était une épreuve écrite d'une durée de 3 heures. Chacun des candidats a été ensuite reçu en entretien par le jury composé de M. le Directeur, Mme JAOUEN Cadre de Santé et Mme BODINIER Adjointe de Direction. Lucie NEVEU a brillamment réussi les deux épreuves. Lucie est titulaire d'un BTS Economie sociale et familiale, d'une licence Pro intervention sociale, spécialité métiers de l'insertion et de l'accompagnement social dans le domaine des sciences humaines et sociales. Elle a précédemment travaillé auprès de différents publics, auprès de personnes en grande précarité, auprès de jeunes déficients mentaux... En 2012, elle a eu l'occasion de remplacer Sophie SEJOURNE l'animatrice lors de son congé maternité. Suite à cette première expérience elle a décidé de continuer dans le domaine de l'animation au Seigneurial de Bracieux, et ensuite elle a fait le choix de réintégrer un EHPAD privé pendant 2 ans et demi. Les valeurs de l'établissement étant un peu éloignées des siennes, elle a décidé de rechercher un autre poste. Nous lui souhaitons la bienvenue. M. GATELIER relève le travail exemplaire de Melle NEVEU. M. SIMION complète en informant qu'elle aura des missions d'organisation et

d'encadrement du service. Il est prévu qu'elle prépare dans les mois à venir la formation de responsable de service. Elle devra également travailler avec les équipes des services d'hébergement.

1. – Organisation des prochaines élections du Conseil de la Vie Sociale

M.SIMION indique que nous sommes dans la dernière année d'exercice de ce mandat. Les prochaines élections auront lieu le samedi 08 décembre. Pour ces prochaines élections nous mobiliserons Mélanie CHARRIER la psychologue ainsi que Lucie NEVEU pour informer les résidents de ces nouvelles élections, et les mobiliser autour de cet événement par l'organisation de débats, de création d'affiches...

L'information des résidents et des familles aura lieu début octobre, chacun sera informé et pourra poser sa candidature, le matériel de vote par correspondance sera adressé aux familles au début du mois de novembre.

Mme LERAY représentante des familles complète en indiquant qu'il serait intéressant d'informer les familles sur le fait que les différentes réunions auxquelles doivent siéger les représentants des familles ont lieu en journée et elles sont au nombre de 7 ou 8 sur l'année. Ils sont sollicités aux réunions des Conseils d'Administration, du Conseil de la Vie Sociale, des Commission d'Animation, des Commission des Menus et aux deux réunions annuelles des familles qui ont lieu quant à elles le samedi.

Les membres du CVS se posent la question comment faire pour mobiliser les familles à voter. Nous suggérons de les sensibiliser lors de la prochaine réunion des familles qui aura lieu le 24 novembre prochain.

M. SIMION remercie Mme LERAY pour son implication depuis deux mandats, qu'elle est réellement un élément moteur, elle donne son avis, son impression et qu'elle a une bonne connaissance des problématiques rencontrées.

M.SIMION informe de l'organisation technique des prochaines élections, elles auront lieu dans la salle d'animation, M.LEBRAULT nous indique que la mairie de Dry peut mettre à disposition des isoaloirs.

M.SIMION remercie l'aide apportée par la commune de DRY.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de ces informations.

Questions diverses

Aménagement Place du Village :

Depuis quelques années l'établissement et l'association des Amis de Villecante réfléchissent conjointement au réaménagement de la place du village. Ce projet est en cours de finalisation. Melle CHARRIER, M.MENU ont beaucoup travaillé sur ce projet. Les résidents ont également été consultés sur leurs attentes et leurs besoins. Le réaménagement aura lieu très prochainement, fin octobre et l'inauguration officielle aura lieu le 24 novembre prochain en matinée. L'ensemble des membres de l'Association des Amis de Villecante, les membres du Conseil d'Administration et les résidents seront conviés. Cette nouvelle place sera également présentée le 24 novembre lors de la prochaine réunion des familles. La petite boutique va déménager et sera ambulante, elle se déplacera de services en services à la rencontre des résidents. Ce sera un nouvel outil de contact avec les résidents et cela ramènera de la vie au sein des services. Nous allons pour cela concevoir un triporteur pour créer cette petite boutique ambulante.

Signalétique :

Melle CHARRIER informe que certains résidents déambulent en cherchant les toilettes, car ceux-ci sont peu identifiés, un petit logo est simplement apposé sur les portes. Melle CHARRIER a commencé à apposer des panneaux plus lisibles. Certains résidents ne se repèrent pas très bien dans notre grand établissement. Elle invite chacun d'entre nous à réfléchir à l'amélioration de la signalétique. Mme LERAY indique qu'il serait intéressant de mettre en place un code couleur, dans le même esprit que certains hôpitaux, avec une couleur à l'entrée de chaque service. Il est proposé d'apposer des stickers. M.SIMION indique que revoir complètement la signalétique existante est un budget onéreux, il serait plus opportun de penser à la compléter pour faciliter le déplacement des résidents en perte de repères. Une grosse horloge sera installée place du village afin de faciliter le repérage des résidents au cours de la journée.

Questions diverses :

M.GATELIER indique qu'il ne reste plus qu'une table au salon des Cygnes et que les résidents ne peuvent pas s'installer pour faire des parties de cartes. M.SIMION informe qu'il va rééquiper le salon de

tables. M.GATELIER demande également à ce que les premiers résidents servis au moment des repas ne soient pas toujours les mêmes et qu'ils soient instaurés des roulements. Les cadres de santé prennent note de la demande.

Mme LERAY demande s'il serait possible d'informer les familles de la présence des chats de l'établissement en liberté dans différents services Elle indique qu'elle venait de temps en temps accompagnée de son chien tenu en laisse et que celui-ci a horreur des chats, elle pense à l'incident ou l'accident que cela aurait pu créer s'il avait été face à un chat, sa maitresse perdant tous contrôle de l'animal, mettant en danger la sécurité des résidents. Depuis qu'elle en a eu connaissance, elle n'amène plus son chien mais pense que pour éviter des situations comme celle exposée, il serait peut-être prudent d'informer les familles de la présence des chats en liberté dans l'établissement. M.SIMION demande à Melle NEVEU de réaliser des affiches d'information et de rappeler que les chiens **doivent être tenus en laisse** au sein de l'établissement pour la sécurité de tous.

Mme JAHIER indique que certains résidents perturbés déambulent certaines nuits et s'introduisent dans les autres chambres. Elle demande à nouveau à être enfermée la nuit. M.SIMION rappelle que nous ne pouvons enfermer une personne dans sa chambre si elle est en incapacité de rouvrir elle-même. Il indique que les équipes doivent s'interroger plutôt sur la prise en charge du résident déambulant.

Le Conseil de la Vie Sociale prend note de l'ensemble de ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Mme CAPET

Présidente du Conseil de la Vie Sociale